

<p style="text-align: center;">RELEVÉ D'INFORMATIONS : REUNION INTERREGIONALE COMMISSION COURSE EN LIGNE IR EST ECHENON, LE 11 NOVEMBRE 2017</p>

Relevé, rédigé d'après prises de notes de Francis GAUME (Mulhouse) et Yannick MARAGE (président commission régionale CEL/MAR Grand-Est), à lire en parallèle du document de travail REGUNION IR EST V10.pdf

Participation et Animation :

- 28 personnes présentes
- 3 régions représentées : Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône Alpe.
- Nombre de voix possibles lors des votes (3)
- Animation : Stéphane TURLIER (délégué IR EST), Denis CLET (secrétaire CNCEL/MAR).

1) Bilan saison 2017 :

- On observe une baisse du nombre de compétiteurs sur l'ensemble des sélectives nationales (à l'exception de la sélective de Marathon qui était sélection équipe de France)
- Corps Arbitral : Même si les juges ont effectué un très bon travail, il apparait qu'il y a un manque de juge en général sur les compétitions. On observe aussi que de plus en plus de juge s'inscrivent sur les compétitions et se désistent au dernier moment. (voir plus en détail la procédure 2018 et pénalité au point 11).

2) Calendrier 2018 :

- Sélective nationale de Fond : 11/03/2018 -DIJON
- Sélective nationale de vitesse N°1 (500 et 1000m) : 21 et 22/04/2018-MULHOUSE
- Sélective nationale de vitesse N°2 (200m) : 02et03 /06/2018- VICHY
- Sélective nationale de Marathon : 12 et 13/05/2018-DECIZE

Remarque :

- Penser à réserver la photo-finish auprès de Daniel BONIN assez tôt
- Noms des championnats de France : entre France Elite, France de Juillet ???
- Le contenu des tests PASS du mois de Février ; bateau ? Grille de performance des épreuves 200 et 2000m pour certaines régions qui ne pourraient naviguer en période hivernale = impact du nombre de listés ministériels...

2 Bis) Calendrier 2019 :

- Sélective nationale de Fond : MULHOUSE
- Sélective nationale de vitesse N°1 (500 et 1000m) : Pas de Candidat
- Sélective nationale de vitesse N°2 (200m) : STRASBOURG
- Sélective nationale de Marathon : Pas de candidat
- Championnat de France de Fond : Pas de candidat
- Championnat de France de Vitesse : Pas de candidat
- Championnat de France de Marathon : Pas de candidat

janvier 2018		février 2018		mars 2018		avril 2018		mai 2018		juin 2018	
lun 1	jeu 1	ven 2	jeu 1	ven 2	dim 1	1	France de Fond au Parc de l'Allette	mar 1	ven 1	1	
mar 2	ven 2	sam 3	Test d'admission PABO	ven 2	lun 2	2		mer 2	sam 2	2	SNV2 Est/Nord/Ouest
mer 3	sam 3	dim 4		ven 3	mar 3	3		jeu 3	dim 3	3	
jeu 4	dim 4	lun 5		ven 4	mer 4	4		ven 4	lun 4	4	
ven 5	lun 5	mar 6		ven 5	jeu 5	5		sam 5	mar 5	5	
sam 6	mer 6	jeu 7		ven 6	ven 6	6		dim 6	jeu 6	6	
dim 7	jeu 7	mer 8		ven 7	sam 7	7	l'International Race - Boulogne	lun 7	mer 7	7	Champ. d'Europe Senior à Belgrade
lun 8	mer 8	jeu 9		ven 8	dim 8	8		mar 8	jeu 8	8	
mar 9	jeu 9	ven 10		ven 9	lun 9	9		mer 9	mer 9	9	
mer 10	ven 10	sam 11		sam 10	mar 10	10		jeu 10	dim 10	10	
jeu 11	sam 11	dim 12		ven 11	jeu 11	11		ven 11	lun 11	11	
ven 12	dim 12	lun 13		ven 12	ven 12	12		sam 12	mar 12	12	
sam 13	lun 13	mar 14		ven 13	jeu 13	13	Qualification JOI à Barcelone	dim 13	mer 13	13	
dim 14	mar 14	jeu 15		ven 14	sam 14	14		lun 14	jeu 14	14	
lun 15	jeu 15	ven 16		ven 15	dim 15	15		mar 15	ven 15	15	
mar 16	ven 16	sam 17		ven 16	lun 16	16		mer 16	sam 16	16	
jeu 17	sam 17	dim 18	Test de Printemps (Vaires sur Morne)	ven 17	mar 17	17		jeu 17	dim 17	17	SNM Nord
ven 18	dim 18	lun 19		ven 18	jeu 18	18		ven 18	lun 18	18	
sam 19	lun 19	mar 20		ven 19	mer 19	19		sam 19	mar 19	19	
dim 20	mar 20	jeu 21		ven 20	ven 20	20	SNV1 Est/Nord/Ouest	dim 20	jeu 20	20	
lun 21	jeu 21	ven 22		ven 21	sam 21	21		lun 21	mer 21	21	
mar 22	ven 22	dim 23		ven 22	dim 22	22		mar 22	ven 22	22	
mer 23	ven 23	lun 24	Qualification Française JOI ?	ven 23	mer 23	23		jeu 24	sam 23	23	
jeu 24	sam 24	mar 25		ven 24	dim 24	24		lun 25	dim 24	24	
ven 25	dim 25	lun 26		ven 25	mer 25	25		mer 25	lun 25	25	
sam 26	lun 26	mar 27		ven 26	jeu 26	26		sam 26	mar 26	26	
dim 27	mar 27	jeu 28		ven 27	ven 27	27		dim 27	jeu 27	27	
lun 28	jeu 28	ven 29		ven 28	sam 28	28		lun 28	mer 28	28	
mar 29	ven 29	dim 30		ven 29	dim 29	29		mar 29	jeu 29	29	
mer 30	dim 30	lun 31		ven 30	lun 30	30		mer 30	sam 30	30	
jeu 31	lun 31	mar 1		ven 31	mar 1	1		jeu 31	dim 31	31	
Vacances Zone A		Vacances Zone B		Vacances Zone C							

juillet 2018		août 2018		septembre 2018		octobre 2018		novembre 2018		décembre 2018	
dim 1	mer 1	jeu 2	sam 1	dim 2	lun 1	1		jeu 1	sam 1	1	
lun 2	jeu 2	ven 3	lun 3	dim 3	mar 2	2		ven 2	dim 2	2	
mar 3	ven 3	sam 4	lun 4	dim 4	mer 3	3		lun 3	lun 3	3	
mer 4	sam 4	dim 5	mar 5	dim 5	jeu 4	4		dim 4	mar 4	4	
jeu 5	dim 5	lun 6	jeu 5	dim 6	ven 5	5		lun 5	jeu 5	5	
ven 6	lun 6	mar 7	jeu 6	dim 7	ven 6	6		mar 6	mer 6	6	
sam 7	mar 7	jeu 8	ven 7	dim 8	dim 7	7		mer 7	ven 7	7	
dim 8	jeu 8	ven 9	sam 8	dim 9	lun 8	8		jeu 8	sam 8	8	
lun 9	ven 9	dim 10	dim 9	dim 10	mar 9	9		ven 9	dim 9	9	
mar 10	dim 10	lun 11	lun 10	dim 11	mer 10	10		sam 10	lun 10	10	
mer 11	lun 11	mar 12	mer 11	dim 12	jeu 11	11		dim 11	mar 11	11	
jeu 12	mar 12	jeu 13	jeu 12	dim 13	ven 12	12		dim 12	mer 12	12	
ven 13	jeu 13	ven 14	jeu 13	dim 14	sam 13	13	JEU OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE BUENOS-AIRES	lun 13	jeu 13	13	
sam 14	ven 14	dim 15	ven 14	dim 15	dim 14	14		mer 14	ven 14	14	
dim 15	mer 15	lun 16	sam 15	dim 16	lun 15	15	Champ de France de Marathon à Libourne	jeu 15	sam 15	15	
lun 16	jeu 16	mar 17	lun 16	dim 17	mar 16	16		ven 16	dim 16	16	
mar 17	ven 17	jeu 18	mar 17	dim 18	mer 17	17		sam 17	lun 17	17	
mer 18	sam 18	ven 19	mer 18	dim 19	jeu 18	18		dim 18	mar 18	18	
jeu 19	dim 19	dim 20	mer 19	dim 20	ven 19	19		lun 19	mer 19	19	
ven 20	lun 20	mer 21	jeu 20	dim 21	sam 20	20		mar 20	jeu 20	20	
sam 21	mar 21	jeu 22	ven 21	dim 22	dim 21	21		mer 21	ven 21	21	
dim 22	jeu 22	ven 23	sam 22	dim 23	lun 22	22		jeu 22	sam 22	22	
lun 23	ven 23	dim 24	dim 23	dim 24	mar 23	23		jeu 23	dim 23	23	
mar 24	dim 24	lun 25	mer 24	dim 25	mer 24	24		sam 24	lun 24	24	
mer 25	sam 25	mar 26	jeu 25	dim 26	jeu 25	25		dim 25	mar 25	25	
jeu 26	dim 26	jeu 27	mer 26	dim 27	ven 26	26		lun 26	mer 26	26	
ven 27	lun 27	ven 28	jeu 27	dim 28	sam 27	27		mar 27	jeu 27	27	
sam 28	mar 28	dim 29	ven 28	dim 29	mer 28	28		mer 28	ven 28	28	
dim 29	jeu 29	lun 30	mer 29	dim 30	lun 29	29		mer 29	sam 29	29	
lun 30	jeu 30	mar 31	dim 30	dim 31	mar 30	30		ven 30	dim 30	30	
mar 31	ven 31	jeu 1	mer 31	dim 31	jeu 31	31		lun 31	lun 31	31	

3) Mode de sélection championnat de France de Fond :

Pas de modification, ni remarques par rapport au doc de travail et règlement (cf. Réunion IR EST2017 V10.pdf)

4) Organisation championnat de France de Fond :

Contrairement à ce qui est indiqué dans le règlement : des courses pourront être fermées au programme des championnats de France « APRES LES INSCRIPTIONS » (en fonction du nombre d'inscrits) alors que le règlement prévoit la validation du programme des courses « AVANT » les inscriptions.

En cas de courses regroupées ex : C4H Cadet et Junior, tous les équipiers d'un bateau devront être de la même catégorie et concourront que pour un seul titre commun aux deux catégories. Pas de possibilité de mixer cadets et junior dans un même bateau.

5) Championnat de France Elite :

Mode d'accession aux championnats de France Elite disponible sur le site FFCK.

Deux tests : automne et Printemps pour y accéder.

6) Programme des Sélectives Nationales de Vitesse 2018 :

- Ouverture du programme aux courses minime et aux Benjamins sur la SNV2 de Vichy (équipe régionale ou club)
- Attention erreur dans le document : « réunion de confirmation » = réunion technique = OBLIGATOIRE (les confirmations se faisant par internet)

7) Programme championnat de France vitesse 2018 :

- Attention « **PAS** » de titre de champion de France pour les catégories suivantes (ces derniers sont décernés lors des championnats de France Elite) : K1HS, K1DS, C1HS, C1DS, K1HJ, K1DJ, C1HJ, C1DJ -200m-500m et 100m
- Pas de modification du programme
- Afin de pouvoir assurer un meilleur brassage pour accéder aux finales, il est soumis au vote la proposition d'ajouter un repêchage supplémentaire avant les demi-finales pour les courses comportant de 19 à 27 participants

Résultat du vote : oui à l'unanimité

- Epreuve de démonstration K4/C4 Mixte : (voir doc de travail)

Résultat du vote : 2 oui et 1 abstention (*Je me suis abstenu ; Epernay était contre, Mulhouse pour et Strasbourg n'avait pas d'opinion, afin de ne pas bloquer le vote j'ai donc fait ce choix de vote*)

- Nombre de course par compétiteur :

J'attire votre attention sur le fait que ce point de règlement n'a pas été soumis au vote et nous est imposé directement par la commission nationale CEL : (on en pense ce qu'on veut...)

- **Nombre de bateaux autorisés par compétiteur :**
 - Limiter le nombre de course autorisées par compétiteur à:
 - 1 monoplace, canoë ou kayak par distances
 - 1 Biplace, canoë ou kayak par distances
 - 1 Quatre, canoë ou kayak par distances

8) Régate nationale de l'espoir :

- Jusqu'à 4 équipes par région
- Il est soulevé qu'il serait intéressant d'ouvrir la régates de l'espoir aux Benjamins deuxième année.

9) Mode de sélection Marathon 2018 :

- Pas de remarque, hormis le constat qu'il y a de moins en moins de participants sur cette compétition : Changement du format ????

Article RP 51.1 - Compétiteurs admis à participer

Peuvent participer au championnat de France de Marathon les compétiteurs qui ont réalisé soit en monoplace soit en biplace lors de leur sélectif national de marathon :

- un temps inférieur à 115% du temps moyen des trois premiers de leur épreuve, s'il y a au moins 5 bateaux au départ de leur épreuve,
- un temps inférieur à 115% du temps du premier de leur épreuve, s'il y a moins de 5 bateaux au départ de leur épreuve.

5.1. Le mode de sélection pour les biplaces

complète l'article RP 51.1

- Pour se sélectionner en monoplace, chaque compétiteur devra se qualifier dans son épreuve monoplace exclusivement. Deux compétiteurs s'étant qualifiés en biplace ne seront pas qualifiés en monoplace.
- Deux compétiteurs d'un même club qualifiés en monoplace pourront composer un biplace.

10) Corps Arbitral :

- Il est demandé que la commission « ARRETE » de dire on va appliquer les pénalités en cas d'absences de juges pour un club sur une compétition et d'appliquer REELLEMENT cette règle.

Important :

- Les juges devront valider leur présence au moins 2 mois avant la compétition auprès du chef des officiels, afin de permettre à l'organisateur d'optimiser les hébergements.
- Un juge retenu pour une compétition qui ne pourrait être présent (sauf cas de force majeure) devra en informer son club qui devra le remplacer sous peine de se voir appliquer l'amende de 80 € prévu au règlement.

Attention : cette amende de 80€ pour non remplacement d'un juge désigné et absent n'a pas été soumise au vote.

- Les clubs devront faire parvenir leur proposition de juges pour le 15 décembre 2017 à Patrick MASSON et en copie à Edwige BAKKAUS.

11) Paracanoë :

RAS

12) Coûts des inscriptions :

Attention : le coût des inscriptions n'a pas été soumis au vote, règle imposée directement par la commission nationale CEL/MAR... **Passage de 4€ par bateau à 5€ par bateau**

12.4. Coûts d'inscriptions

Les coûts d'inscription aux compétitions sont les suivants :

- National de l'Espoir : 0€
- Championnat de France élite : définit dans les Règles de sélection Equipe de France course en ligne 2018.
- Compétitions interrégionales et autres compétitions nationales : ~~4€~~ → 5 € par bateau.

Le montant des engagements n'a pas évolué depuis 2011.

- Le droit d'inscription majoré (voir 9.2.ii) : 40€ (**5 € seront versés à l'organisateur, 35 € reviendront à la CNA**)

12.5. Pénalités financières

Les pénalités suivantes sont applicables et viennent s'ajouter au coût d'inscription :

- Bateau rayé pendant la période de confirmation sans présentation d'un certificat médical : 4€
- Bateau rayé après la période de confirmation sans présentation d'un certificat médical : 8€
(annoncé en réunion technique par le chef d'équipe)
- Bateau absent au départ d'une compétition sans présentation d'un certificat médical : 12€
- Bateau absent au départ d'une compétition avec présentation d'un certificat médical : 0€
- **Les pénalités seront versées à la CNA.**

15) Remarques et questions diverses :

- Il est relevé qu'il est difficile de trouver l'ensemble des informations, des résultats sur le nouveau site de la FFCK, il faut naviguer en permanence dans « actualité » pour trouver ce que l'on cherche.
- Des formations de juges auront lieu cette année (DIJON , pour IR EST en même temps que la sélective de fond)

J'attire votre attention sur le fait que ceci n'est pas le compte rendu officiel de la réunion de l'IR EST de course en ligne, mais un RELEVÉ D'INFORMATIONS, que nous avons pu rédiger avec Francis GAUME, afin de tenir les clubs de la région « GRAND-EST » de la teneur des débats.

- Calendrier : les prochains rendez-vous
- 18 novembre 2017 : réunion plénière commission régional à TOUL à 13h30
- 4 février 2018 : réunion plénière nationale commission CEL/MAR à Paris

Pour la commission Régionale
Grand-Est
Course en ligne et Marathon

Yannick MARAGE